



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20079728

Déposé / Reçu le

06 JUL. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 401.967.307

Dénomination

(en entier) : HABITATIONS A BON MARCHE DE SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

(en abrégé) : LES H.B.M. DE SAINT-JOSSE-TEN-NODE

Forme juridique : SCRL Société agréée S.L.R.B. N°2570

Siège : RUE AMEEDÉE LYNEN 21 te 1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Commissaire aux comptes - Nomination administrateur

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2020

Préalablement à l'exposé sur la gestion de l'exercice 2019, l'Assemblée, sous réserve de la Région de Bruxelles-Capitale, qui s'abstient par la voix de sa représentante, Madame OSSELAER, procède à la nomination du Commissaire aux comptes, à savoir le Cabinet « Callens, Pirenne, Theunissen & Co » rétrospectivement, pour les exercices 2017, 2018, 2019, conformément aux statuts et sur base de la proposition de prolongation prise en CA à la date du 16 novembre 2016 et publiée au Moniteur belge le 20 septembre 2017.

Après délibération, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes :

- par votes successifs, l'assemblée donne à l'unanimité décharge de leur gestion et missions de contrôle aux administrateurs et au commissaire aux comptes ;
- sur proposition du Conseil communal de la Commune de Saint-Josse-ten-Noode datée du 5 novembre 2019, et sous réserve de la Région de Bruxelles-Capitale, qui s'abstient par la voix de sa représentante, Madame OSSELAER, elle accepte et nomme comme administrateur, à dater de ce 4 juin 2020, conformément à l'article 22, alinéa 4, des statuts :

Monsieur Safa AKYOL.

Ahmed Medhoune

Président du Conseil d'administration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2020 - Annexes du Moniteur belge